L'Économie Circulaire Comme Catalyseur De Transition De L'économie Algérienne Face Au Verrouillage Rentier : Une mise en perspective Institutionnelle

The circular economy as a catalyst for algeria's economic transition: an institutional perspective on rentier lock-in

SAIDI Sofiane [*1] / MAHOUI Karim* [2]

[1] Doctorant (Université A/Mira-Béjaïa), Algérie, sofiane.saidi@univ-bejaia.dz
Laboratoire Economie et Développement (LED), Université A/Mira-Béjaïa
[2] prof , (Université A/Mira-Béjaïa), Algérie, karim.mahoui@univ-bejaia.dz

Reçu le:15/05/2026 **Accepté le:20/06/2026** **Publié le:30/ 06/2026**

Résumé :

Dépendante de la rente pétrolière et vulnérable aux chocs exogènes, l'économie algérienne fait face à un double défi : l'impératif de diversifier son économie ; aussi entamer les réformes de sa gouvernance pour rompre le verrouillage institutionnel. L'économie circulaire, récemment introduite par la loi 25-02, modifiant et complétant la loi n° 01-19 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, émerge comme un vecteur de transition systémique, dépassant sa vocation étroite de recyclage et de boucles fermées pour promouvoir une symbiose industrielle territoriale.

Cette recherche analyse l'économie circulaire sous l'angle de la gouvernance « adaptative et inclusive ». En mobilisant la Perspective Multi-Niveaux (MLP) adaptée au contexte algérien, elle vise à identifier les leviers du déverrouillage institutionnel condition sine qua non de la transition escomptée. Cette analyse a pour vocation de fournir une feuille de route aux décideurs publics afin de hiérarchiser leurs priorités d'intervention pour une transition vers un modèle économique durable et créateur de valeur.

Mots clés: Économie circulaire; verrouillage de l'économie algérienne; Transitions Studies (Perspective multiniveaux de la transition MLP) ; gouvernance.

Jel Classification Codes: Q53, O43, L52

Abstract :

For decades, Algeria's economy has been characterized by its dependence on oil and gas revenues, a model that exposes the country to significant macroeconomic volatility. Escaping this "resource curse" trap requires a dual transition :fostering a diversified, competitive industrial sector while simultaneously reforming the governance structure that sustain rentier interests.

Among the various solutions proposed, the circular economy emerges as a particularly promising catalyst for change. Its potential extends well beyond environmental benefits. By promoting localized, resource-efficient industrial ecosystems, it provides a practical framework for building economic complexity from the ground up. This vision is gaining institutional recognition, as reflected by the recent incorporation of circular economy principles into national legislation through Law 25-02.

This study analyzes the circular economy not as a simple set of waste -reduction tools, but as a critical component of institutional transformation. It explores its potential to **reshape governance** mechanisms, disrupt the logic of the rentier state, and pave the way for a more sustainable economic paradigm in Algeria.

Keywords: Circular Economy – Socio-Technical Transition – Multi-Level Perspective (MLP) – Governance – Rentier Capitalism

Jel Classification Codes: Q53, O43, L52

*** Auteur correspondant:**, Email: **SAIDI Sofiane** **saidi@univ-bejaia.dz**

1. Introduction:

Au lendemain d'une guerre de libération éprouvante, l'Algérie indépendante a cherché son autonomie par la mise en place d'un modèle autocentré, inspiré du concept d'« industrie industrialisante » de G. Destanne de Bernis(Bernis, 1966) : des pôles d'industrie lourde censés entraîner le développement des autres secteurs et filières, le tout financé par une gestion centralisée de la rente des hydrocarbures sous l'égide de l'État.

Si les chocs pétroliers positifs de 1973 et 1979 ont permis d'accélérer les investissements et de doter le pays d'une base industrielle productive, le contre-choc de 1986 a brutalement révélé les failles structurelles de cette stratégie : syndrome hollandais caractérisé, désindustrialisation progressive et endettement massif.

Les tentatives de réformes ultérieures de l'ajustement volontaire (1988-1993) au Programme d'Ajustement Structurel du FMI (1994-1998), bien que nécessaires, n'ont pas produit les résultats escomptés(Bouyacoub, 2012). Malgré une stabilisation macroéconomique temporaire l'économie algérienne demeure fortement reprimarisée autour des hydrocarbures et la diversification sectorielle peine à se concrétiser, laissant place à un appareil productif obsolète générant des coûts environnementaux considérables (7 % du PIB dès 1998) ,(Ouchene & Moroncini, 2018), une urbanisation anarchique concentrée sur le littoral, une montée du chômage et l'expansion de l'économie informelle.

Cette inertie s'explique par la nature même du modèle économique algérien souvent qualifié d'archétype de l'État rentier. La rente pétrolière autrefois moteur de croissance est devenue son principal mécanisme de « verrouillage » économique et sociétal et surtout institutionnel[1](Bhagwati, 1982), (Buchanan, 2008). Les stratégies et plans de diversification économique se heurtent à un mur d'entraves structurelles qui s'auto-alimentent. Un cercle vicieux s'installe où les fragilités s'auto-entretiennent : la rente pétrolière finance une administration inefficace qui à son tour inhibe l'initiative privée et l'innovation. Ce blocage structurel empêche l'émergence d'un secteur manufacturier compétitif, seul capable de porter une stratégie d'exportation viable hors hydrocarbures.

Face à ce double défi économique et écologique, l'économie circulaire apparaît comme une stratégie prometteuse. Son intégration récente dans le cadre législatif algérien, à travers la loi n° 25-02 du 20 février 2025 modifiant et complétant la loi n° 01-19 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, témoigne d'une volonté politique affirmée. Ce concept, en plein essor mondial depuis les années 2010, se présente comme une réponse aux impasses de deux siècles d'industrialisation fondée sur le modèle linéaire « extraire, fabriquer, consommer, jeter »(Aggeri.F, et al, 2023). Dans cette logique, l'économie circulaire s'attaque en Algérie à une variante encore plus vulnérable : le cycle « extraire-exporter-importer-jeter »[2] . Ce modèle, qui exporte des ressources non renouvelables pour importer des déchets futurs, a montré ses limites

Souvent qualifiée d'utopie(Ntsondé & Aggeri, 2022) , en raison de son ambition « zéro déchet », l'économie circulaire révèle pourtant une dimension éminemment pragmatique. Ce n'est plus un simple concept théorique : elle devient une voie de plus en

[1] Dans ce contexte, l'agent économique (entrepreneur) adopte une stratégie de captation de rente (rent-seeking) sans contrepartie productive réelle, ce qui constitue une destruction de richesse. Cette attitude s'oppose à la recherche de profit (profit-seeking) en situation de concurrence, laquelle implique une création de valeur pour l'agent et, par conséquence, pour la collectivité

[2] Le modèle linéaire algérien est spécifique car il saute l'étape de "fabrication" locale pour la remplacer par l'importation financée par la rente. C'est un double gaspillage : gaspillage de devises et gaspillage de ressources

plus crédible, validée par la multiplication des expériences concrètes et l'essor des pratiques innovantes à travers le monde.

L'économie circulaire offre une solution à la dysfonction spécifique de l'économie rentière algérienne Elle propose de rompre avec la chaîne de valeur brisée qui consiste à extraire des hydrocarbures pour financer des importations massives, aussitôt consommées et transformées en déchets. Cette promesse est atteignable grâce à une organisation systémique de la coopération entre acteurs et par l'innovation technologique.

Si la nécessité du changement fait aujourd'hui consensus, les modalités pour y parvenir continuent de susciter débats. Deux grandes stratégies se distinguent : celle d'une transition progressive, fondée sur des adaptations incrémentales, et celle d'une rupture radicale, visant à transformer en profondeur les structures économiques et sociales existantes

Au-delà d'une simple alternative environnementale, l'économie circulaire est ici appréhendée comme un vecteur de reconfiguration institutionnelle face aux inerties structurelles. Dès lors, la question centrale qui structure et oriente cette recherche s'énonce ainsi :

« Comment l'économie circulaire peut-elle contribuer à briser les mécanismes du verrouillage rentier et à stimuler la transition vers un modèle économique plus durable et diversifié en Algérie ? »

Analyser la transition d'une économie rentière vers l'économie circulaire requiert d'examiner les interactions entre acteurs, institutions et technologies dans un contexte de verrouillage structurel. Nous mobilisons le Multi-Level Perspective (MLP) pour identifier comment l'économie[3] circulaire constitue un levier de déverrouillage institutionnel.

Cette démarche nous conduit à poser quatre questions subsidiaires, au croisement de l'économie institutionnelle et des trois niveaux d'analyse de la Perspective Multi-Niveaux (MLP) :

Q1. Quelles sont les manifestations multidimensionnelles qui caractérisent et perpétuent le verrouillage rentier de l'économie algérienne ?

Q2. En quoi l'économie circulaire constitue-t-elle une alternative viable pour rompre avec le modèle économique rentier ?

Q3. Quels mécanismes et leviers d'action publique permettent d'accompagner et d'accélérer ce changement de modèle ?

En réponse à ces questions, nous formulons les hypothèses de recherches suivantes

H1. Le verrouillage rentier en Algérie s'explique par une triple inertie : macroéconomique (le syndrome hollandais), institutionnelle (la recherche de rente) et cognitive (la dépendance au sentier).

H2. L'économie circulaire, en tant qu'innovation de niche, offre des opportunités de diversification industrielle et d'efficacité locale capables d'affaiblir la logique rentière dominante.

[3] Plusieurs cadres théoriques permettent d'analyser les transitions économiques : Gestion des Transitions, Analyse des Configurations Socio-Techniques (STCA) . Le MLP est privilégié car il capture simultanément le verrouillage institutionnel du régime rentier (contrairement à Gestion des Transitions), les pressions externes du paysage créant des fenêtres d'opportunité (absent des analyses STCA), et les dynamiques conflictuelles entre niveaux. Seul le MLP articule ces trois niveaux (niche/régime/paysage) et montre théoriquement comment l'économie circulaire peut déverrouiller une économie rentière

H3. La diffusion de l'économie circulaire se heurte principalement à des rigidités réglementaires, un manque de coordination des acteurs et l'absence d'incitations économiques adaptées.

L'article s'organise en quatre sections : principes de l'économie circulaire ; diagnostic du verrouillage algérien (syndrome hollandais, Path Dependency); cadre MLP identifiant les leviers de transition (niche/régime/paysage); application au contexte algérien, analysant le cadre institutionnel récent et les fenêtres d'opportunité.

Nous avons adopté une approche institutionnelle mixte pour analyser la transformation d'une économie rentière par l'économie circulaire : une analyse documentaire croisant littérature scientifique, cadre réglementaire et rapports institutionnels ; l'application du cadre MLP. L'absence de statistiques nationales harmonisées limite l'analyse quantitative, nous orientant

L'ambition de ce travail est de nourrir la réflexion sur le "comment " amorcer une transition économique durable pour l'Algérie. Son originalité réside dans son questionnement du comment l'économie circulaire peut-elle constituer un levier de déverrouillage pour un pays rentier comme l'Algérie. À notre connaissance il s'agit de la première étude qui articule explicitement les mécanismes de verrouillage institutionnel lié à la rente des hydrocarbures avec les potentialités transformatrices de l'économie circulaire. Alors que la littérature existante traite séparément le "syndrome hollandais" d'une part, et les transitions vers l'économie circulaire d'autre part, notre travail propose une approche intégrée qui analyse comment un pays peut mobiliser les principes circulaires pour sortir de la dépendance aux ressources fossiles.

Toutefois, cette recherche est limitée par l'absence de statistiques nationales sur l'économie circulaire, à l'exemple du système de suivi standardisé de l'Union européenne qui publie annuellement son Circular Economy Monitoring Framework (10 indicateurs harmonisés par Eurostat). Les données disponibles (AND, ONS, Banque d'Algérie) restent fragmentaires et non détaillées par secteur d'activité (absence de comptabilité par chaînes de valeur), rendant difficile toute analyse quantitative approfondie.

Cette limite méthodologique constitue néanmoins une opportunité pour de futures études quantitatives, dès lors qu'un dispositif statistique national sera mis en place, permettant de mesurer concrètement les flux circulaires et d'évaluer l'efficacité des politiques de transition. Cette ambition est nourrie par le constat que les autorités algériennes affichent une volonté claire de structurer ce domaine, l'année en cours marquant un tournant décisif dans sa mise en œuvre.

2. Définition, Principes et Domaines d'Action de l'Économie circulaire

Un concept multidisciplinaire aux racines variées, l'économie circulaire ne fait pas l'objet d'une définition universellement accepter(Alain, 2013). Cette flexibilité conceptuelle n'empêche pas sa convergence vers un principe commun, celui de rompre avec le modèle économique linéaire « extraire, fabriquer, consommer, jeter » au profit d'un modèle régénératif inspiré des cycles naturels

2.1 Genèse du concept

Initiée dès le XIXe siècle par des penseurs comme Thomas Malthus et sa fameuse prédiction sur la finitude des ressources. Cette prise de conscience fut cristallisée en 1966 par la métaphore de Kenneth Boulding opposant l'« économie du cow-boy » linéaire à celle, fermée, du « l'astronome ». Les années 1970 marquèrent un tournant décisif avec le choc du

rapport Meadows sur « Les limites à la croissance » (1972) et la crise pétrolière, qui ont brutalement exposé la vulnérabilité du modèle économique. C'est dans ce contexte que les fondements théoriques modernes ont été posés, notamment par Walter Stahel qui, dès 1976, a théorisé pour la Commission européenne l'importance des « boucles fermées » et de l'économie de la performance. Le terme « économie circulaire » fut ensuite popularisé par les économistes David Pearce et Kerry Turner en 1989. Parallèlement, des approches opérationnelles comme le concept « Cradle to Cradle » ont vu le jour, proposant que le produit soit conçu à la base pour qu'il soit optimiser une fois arriver à maturité il devient intrants dans les matières nécessaire à la production d'un autre produit. Enfin, la décennie 2010 a vu l'explosion de la popularité du concept, propulsé sur la scène internationale notamment par l'action déterminante de la Fondation Ellen MacArthur à partir de 2010.

2.2 Économie circulaire : Définition et Approche

À partir du parcours historique et bibliographique concernant la formation du concept, élaboré précédemment, il est facile d'en déduire les différentes approches qui en découlent

L'Office québécois de la langue française définit le concept « Un système de production, d'échange et de consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités ».

Le parlement européen(Parlement européen, 2023) le définit comme un modèle de production et de consommation qui consiste à partager, réutiliser, réparer, rénover et recycler les produits et les matériaux existants le plus longtemps possible afin qu'ils conservent leur valeur. De cette façon, le cycle de vie des produits est étendu afin de réduire l'utilisation de matières premières et la production de déchets.

D'après la Fondation Ellen MacArthur, l'économie circulaire repose sur un système industriel basé sur des cycles de production et de consommation en boucle, indépendants de l'extraction de ressources non renouvelables. Elle distingue deux types de cycles : celui des nutriments techniques, qui concerne les produits, composants et matériaux non organiques, et celui des nutriments biologiques, qui regroupe les matières biodégradables.

En France, l'ADEME la conceptualise comme « un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en améliorant le bienêtre des individus ».

2.3 Domaines d'action de l'économie circulaire

Pour atteindre ses objectifs de rupture avec le modèle linéaire, l'économie circulaire s'articule autour de trois grands domaines d'action : l'offre des entreprises, la demande des consommateurs et la gestion des déchets. Ces domaines se déploient concrètement à travers sept piliers interdépendants qui visent à optimiser l'usage des ressources à chaque étape.

Tout commence par l'amont du cycle de production avec l'approvisionnement durable, qui privilégie les ressources renouvelables ou issues du recyclage. Vient ensuite l'écoconception, qui intègre les trois principes : la durabilité, la réparabilité et la recyclabilité du produit est ce dès la conception d'un produit. L'écologie industrielle et territoriale est un élément clé pour la création de la valeur partagée, ce principe vise à créer des synergies où les déchets d'une entreprise deviennent les ressources d'une autre, optimisant les flux de matière et d'énergie.

La consommation responsable est un pilier essentiel, l'économie de la fonctionnalité privilégie la vente de l'usage d'un bien, la location et le partage en incitent les citoyens à

choisir des produits durables et à adopter des comportements plus sobres. Ce principe vise à lutter contre l'obsolescence programmée. Un changement de mentalité soutient directement l'allongement de la durée d'usage des produits, via la réparation, le don ou la vente d'occasion,

Enfin, le septième pilier, la gestion et le recyclage des déchets, assure que les matières en fin de vie soient collectées, triées et réintégrées dans la production, devenant ainsi la base d'un nouvel approvisionnement durable.

C'est la synergie de ces sept piliers qui permet de transformer notre économie en un système véritablement régénératif

3. La Rente pétrolière, Obstacle À La Transition : Du Boom pétrolier À La Crise Structurelle

La littérature scientifique nous enseigne que la rente qui apparaît comme un flux financier passif en réalité est une force dynamique qui configure le paysage économique et social des Nations, capable de meilleur comme du pire. Ses effets apparaissent d'ailleurs comme des symptômes similaires d'un pays à l'autre, ses similarités s'expliquent par son impact négatif socio- économique, soulevons une problématique paradoxale : *comment une source de richesse aussi abondante entrave, voir empêche la transition vers un modèle de développement soutenable ?*

3.1. Mécanismes de la formation de la dépendance à la rente :

Formalisé par Corden & Neary,(1982), le « syndrome hollandais » mobilise la distinction entre biens échangeables et non échangeables de Salter (1959) et de W.Swan, T.(1960) et les apports de Gregory (1976)sur le boom minier pour analyser l'impact d'un afflux de rente sur la structure économique. Dans ce cadre, le boom génère deux effets majeurs :

Premièrement, l'effet de dépense, dans le cas algérien, la hausse des revenus liée au boom des hydrocarbures stimule la demande intérieure. Celle ci se reporte principalement sur les biens et services non échangeables (services, immobilier) dont les prix se déterminent sur le marché domestique. L'offre locale ne pouvant s'ajuster rapidement, ces prix augmentent, ce qui se traduit par une appréciation du taux de change réel et pénalise la compétitivité des secteurs échangeables (industrie, agriculture), soumis aux prix mondiaux, pouvant conduire à une désindustrialisation.

Deuxièmement, l'effet de mouvement des facteurs : le boom modifie les rendements relatifs et attire capital et main d'œuvre vers le secteur rentier (et, indirectement, vers les activités abritées), au détriment des filières industrielles et innovantes, privées de financements et de compétences nécessaires à leur développement

L'application de ce cadre théorique au cas algérien met en évidence un paradoxe. Ainas et al(2012) identifient des symptômes caractéristiques du syndrome hollandais. Talahite (2012) montre l'aggravation de cette dépendance : la part des hydrocarbures dans le PIB aurait plus que doublé entre 1988 et 2006, plaçant l'Algérie parmi les économies les moins diversifiées. Le recul industriel est également documenté par Gasmi & Laourari (2017) ,ainsi que par Benabdallah (2006), qui convergent vers le constat d'une baisse marquée de la contribution du manufacturier au PIB, passée d'environ 15 % dans les années 1980 à moins de 7 % dans les années 2000. Bellal (2009) souligne un paradoxe, le taux de

change réel n'a pas montré d'appréciation pendant les booms, et aurait même tendu à baisser. Manel & Driouche (2020) explique cette particularité à la politique de stérilisation monétaire qui neutralise l'afflux de devises. Gasmi & Laourari(2017) suggèrent que les causes profondes de la faible diversification algérienne dépassent le cadre explicatif du Dutch Disease et appellent une investigation des facteurs institutionnels.

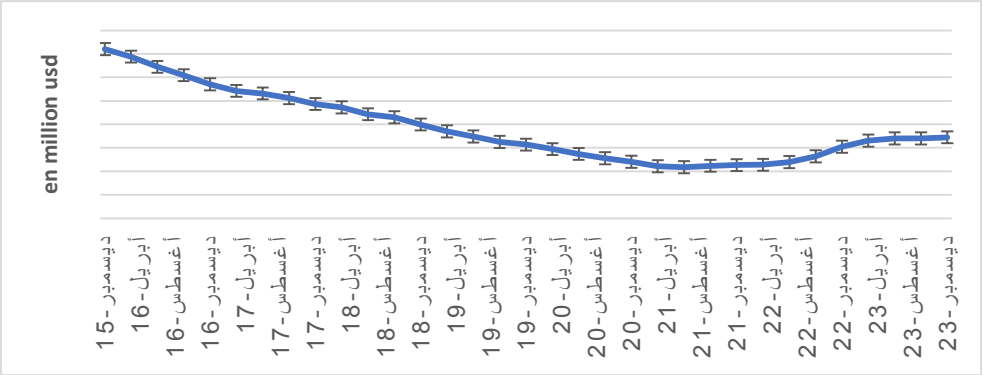
Le mécanisme politico institutionnel. La rente ne se limite pas à générer des déséquilibres macroéconomiques ; elle reconfigure les incitations et les institutions qui entretiennent cette dépendance. Selon, Karl (Karl, 1997) ce mécanisme constitue le cœur du verrou rentier: lorsque les finances publiques reposent principalement sur les revenus des hydrocarbures plutôt que sur l'impôt, le lien fiscal entre gouvernants et gouvernés s'affaiblit, ce qui réduit la redevabilité et la discipline de la dépense publique. L'État privilégie la redistribution (subventions, transferts, emploi public) comme instrument de stabilité politique. En contrepartie, les acteurs économiques adoptent des stratégies de captation de rente (rent seeking) au détriment d'activités productives, ce qui figent les structures économiques, fait accroître le coût politique des réformes. Ce verrou institutionnel décourage l'investissement productif et l'innovation, fragilise les contre pouvoirs et limite, à terme, la capacité de l'économie à se diversifier durablement. Talahite(2012, p147) met en évidence un paradoxe dans le contexte algérien : la recherche de rente n'est pas nécessairement liée aux périodes de boom pétrolier; au contraire elle s'est diffusée plus, durant les périodes de raréfaction des ressources.

3.2. Résilience et vulnérabilités : analyse de la réaction de l'économie algérienne face aux chocs externes

Le syndrome hollandais explique la formation de vulnérabilités en période de boom, mais explique moins la dynamique de l'après choc ; c'est à dire en période de chute des recettes qui en découle de la rente, transforment les fragilités accumulées en crise, selon des canaux qui varient d'un pays à l'autre. Les économies ouvertes aux financements externes sont exposées au « péché originel»(Ricardo Hausmann, Ugo Panizza, 2003), qui désigne l'incapacité à s'endetter en monnaie locale, ainsi qu'à la « contagion fondamentale », par laquelle une panique sur un marché se propage par effet de similarité(Calvo, 1998).

Tirant les leçons de la crise de la dette, l'Algérie a adopté, dès les années 2000, une stratégie d'auto assurance fondée sur l'accumulation de réserves de change, de désendettement externe et une fermeture quasi totale du compte de capital. L'objectif était d'atténuer la contrainte extérieure et de préserver la stabilité économique et sociale. Les réserves ont ainsi été utilisées avant tout comme un rempart. Benabdallah (2006) souligne que cette stratégie a permis de sortir de l'étranglement financier. Toutefois, l'amélioration macroéconomique s'est peu traduite dans l'économie réelle, révélant une déconnexion entre sphère financière et sphère productive. Le graphique des réserves de change (2015 2023) illustre cette logique et ses limites.

Figure N° 1. les réserves de change de l'algerie durant la période 2015-2023



Source : réalisé par nos soins à partir des données de la banque d'Algérie

Le graphique met en évidence une corrélation entre la baisse du prix du pétrole et l'érosion des réserves de change, autour de trois phases :

Phase d'« hémorragie » 2015–2021 : Les réserves chutent de 145 à 43 milliards de dollars (environ 70%), sous l'effet du contre‑choc pétrolier de 2014 (effondrement du baril d'environ 100 à 35 dollars), puis de la pandémie de COVID‑19, qui prolonge la crise via la contraction de la demande mondiale et la paralysie économique. Contrairement à des épisodes antérieurs, l'État privilégie le maintien des dépenses publiques et des transferts sociaux, ce qui creuse le déficit budgétaire (de 1,4 % du PIB en 2013 à 15,7 % en 2015).

Phase de stabilisation 2021–2022 :

Face à l'érosion rapide des réserves, les autorités renforcent les contrôles administratifs, notamment par une restriction des importations, contribuant à freiner la baisse. Cette période intervient après le recours au financement monétaire non conventionnel (« planche à billets ») mis en œuvre entre 2017 et 2019

Phase de reprise depuis 2022 : Les réserves remontent vers 70 milliards de dollars, principalement sous l'effet d'un choc de prix favorable lié à la flambée des hydrocarbures dans le contexte de la guerre Russie–Ukraine, plutôt que par des réformes structurelles.

Finalement, ce graphique des réserves ne montre pas de simples fluctuations, mais illustre le dilemme algérien : le problème n'est pas le manque de fonds, mais leur usage inefficace, la rente n'est pas investie de façon productive, ce qui explique en partie le blocage volontaire de l'adhésion à l'OMC depuis 1987, par crainte d'exposer un tissu économique fragile sans garantir de réels bénéfices. (Bellal, 2009)identifie précisément cette impasse et ajoute que la sortie de ce piège exige une réorientation de la dépense publique vers des investissements générateurs d'externalités positives

3.3 Identifications des éléments de verrouillage de l'économie algérienne pour une perspective de changement durable.

Face à cette conjoncture critique, la diversification économique est souvent affichée comme une priorité dans les stratégies et plans de relance. Pourtant, le pays demeure verrouillé par plusieurs entravent structurelles à s'avoir :

- le manque de compétitivité : La faible performance de l'Algérie dans l'Indice de compétitivité du Forum économique mondial (Global Competitiveness Report 2019 | World Economic Forum, s. d.) (89ème sur 141 pays en 2019, derrière ses voisins marocain et tunisien) est une conséquence directe de ses faiblesses structurelles, les données de la Banque mondiale montrent que la part des exportations de produits manufacturés de l'Algérie est extrêmement faible et stagnante, entre 0,5 % et 3 % depuis quatre décennies.

-l'absence d'innovation (pas de nouveaux produits) : les rares exportations manufacturières, l'indicateur des exportations de produits de haute technologie ne dépassant jamais 1,2 %, selon les données de la banque mondiale, ce qui traduit une base manufacturière réduite et peu technologique, donc à faible valeur ajoutée. Ce constat est cohérent avec (*Global Innovation Index 2024*, s. d.), où l'Algérie se classe 115e sur 133 pays, révélant les limites de l'écosystème d'innovation.

-les défaillances de gouvernance : affirmée par plusieurs indicateurs internationaux à s'avoir : l'indice de perception de la corruption (transparency international, 2024), l'Algérie se classe au 107ème rang sur 180 pays, avec un score faible de 36/100 ; De même, le rapport Doing Business (BM, 2019) , classe le pays à la 157ème place sur 190 pour la facilité de faire des affaires. La lecture de ces indices met en évidence des obstacles structurels qui entravent le climat des affaires et l'esprit entrepreneurial, surtout dans le secteur privé : formalités de création longues et coûteuses, instabilité réglementaire et lourdeurs bureaucratiques (notamment pour l'accès au foncier). À cela s'ajoute un système bancaire peu modernisé.

Ces trois fragilités sont à la fois cause et conséquences, qui s'auto-alimentent : La rente pétrolière permet de financer une administration inefficace, qui à son tour étouffe l'initiative privée et l'innovation, ce qui empêche l'émergence d'un secteur manufacturier compétitif.

4. Rupture ou transition : les pistes d'un changement

Un consensus universel émerge quant à la nécessité de muter vers un modèle économique durable, face à l'épuisement des ressources et aux risques écologiques. Si la finalité est largement acceptée et partagée, les modalités pour l'atteindre demeurent sujettes à débat qui s'articule autour de deux stratégies distinctes, celle d'une transition progressive ou celle d'une rupture radicale.

La Transition se définit comme un passage d'un état à un autre, un changement progressif et évolutif. Elle procède par adaptation et par hybridation des structures en place, ce qui assure une forme de continuité tout en engageant le changement. Ce processus, souvent mené par la négociation et la recherche de consensus entre les acteurs, leur laisse le temps de s'adapter, une approche qui est bien illustrée par des notions aujourd'hui courantes telles que la transition énergétique ou la transition numérique. À l'inverse la rupture désigne un changement radical et discontinu, implique un abandon rapide et total de l'ancien système, souvent le résultat d'un choc, soit crise politique interne ou économique exogène, l'effondrement continus des prix des matières premières ou une cessation de la rente dans le cas d'une économie rentier ou une innovation de rupture (choc technologique) qui rend le modèle ainsi que les procéder obsolète ; l'histoire récente offre deux illustrations frappantes de ce phénomène, sur le plan politique l'effondrement soudain de l'URSS et la fragmentation du bloc soviétique sont un exemple majeur, sur le plan économique, les thérapies de choc imposées par des institutions financières internationales comme le FMI connu sous le nom de "Consensus de Washington".

le changement se heurte souvent à une forte résistance des acteurs, face à des situations établies, le concept de « Path dépendance »(David, 1985) est particulièrement pertinent pour explique cet inerte, couramment traduit par « dépendance au sentier » ou « dépendance au chemin parcouru », ce concept illustre comment les décisions passées entravent les choix futurs. Changer de direction devient alors extrêmement coûteux et complexe, car cela reviendrait à démanteler tout un écosystème qui résiste pour préserver ses acquis.

La transition contemporaine n'est pas seulement économique ;elle est devenue essentiellement écologique et sociale. Face à la complexité de ces transformations la

« Transitions Studies » est tout un champ de recherche dynamique qui s'installe depuis les années 2000 ; peu connut dans les milieux francophones, mais très développés dans la littérature anglophone et en Europe du Nord(Rihi, 2024). Les Études sur les Transitions sont à la croisée de multiples disciplines, ce champ analyse de manière systémique l'interaction entre les acteurs (individus, entreprises), les institutions (règles, normes) et les technologies impliquées dans ces changements profonds. Son objectif est de fournir des clés de lecture pour comprendre et orienter les transitions vers des futurs plus durables.

4.1 La Perspective Multi-Niveaux (MLP)

Frank W. Geels (2007) est l'auteur le plus influent avec ses travaux de référence sur la transitions. Il développe, au début des années 2000, la Perspective Multi-Niveaux (MLP), fruit des travaux de l'école néerlandaise de la transition qui permet de comprendre comment s'opèrent les transformations radicales des systèmes économiques et technologiques déjà établis. Elle distingue trois niveaux d'analyse interdépendants :

- **le paysage sociotechnique :** renvoie au contexte macro-économique et géopolitique global exogène qui s'impose aux acteurs, tel que la volatilité des prix du pétrole, l'urgence climatique, les pressions internationales pour la décarbonisation, ou encore les crises géopolitiques
- **le régime sociotechnique :** Un régime dominant, avec toutes ses routines, ses règles, ses habitudes et ses infrastructures, autrement dit "comment les choses fonctionnent aujourd'hui caracteriser par une forte inertie.
- **les niches d'innovation** : des espaces protégés où émergent des alternatives radicales portées par des acteurs pionniers. Ce sont de petits laboratoires d'expérimentation où l'on teste de nouvelles idées, technologies et pratiques (start-ups, projets pilotes subventionnés, territoires expérimentaux, recherche en laboratoire). ce niveau se distingue par sa taille réduite et sa fragilité, d'où un besoin de protection.

La transition résulte de l'interaction entre ces niveaux : des pressions du paysage peuvent déstabiliser le régime, permettant à des innovations issues des niches, devenues plus matures et légitimes, de se diffuser et de transformer le système. L'exemple de la voiture électrique illustre ce mécanisme : d'abord portée par des niches, elle progresse lorsque les contraintes externes (climat, normes, prix de l'énergie) fragilisent le régime du thermique.

Ce cadre est pertinent pour analyser la transition vers l'économie circulaire en Algérie, notamment face aux verrouillages institutionnels d'une économie rentière, en considérant l'économie circulaire comme une innovation de niche susceptible d'ouvrir des trajectoires alternatives sous certaines conditions de gouvernance.

5 . L'économie circulaire comme Vecteur de Transition Post-Rentière

Mobilisant cette grille d'analyse, nous évaluons le potentiel de l'économie circulaire en Algérie. Dans un contexte d'urgence où les réformes ponctuelles montrent leurs limites, elle pourrait constituer une stratégie de transition à fort potentiel économique., l'Algérie produit environ 13,5 millions de tonnes de déchets ménagers par an, dont seuls 9 à 10 % sont valorisés (AND, 2022). Malgré ses limites, le recyclage générait déjà en 2020 un chiffre d'affaires estimé à 78,4 milliards de dinars ; l'emploi direct formel y était d'environ 4 813 postes, avec une projection à 8 663 emplois à l'horizon 2035.

Le potentiel reste sous-exploité, surtout pour la valorisation énergétique : sur 101 CET, un seul est équipé pour produire de l'électricité à partir du biogaz (Oued Smar, Alger) et il n'était pas opérationnel. La valorisation biologique (compostage, méthanisation) est

aussi marginale : malgré 60 % de déchets organiques, le taux de valorisation ne dépasserait pas 0,1 %

Malgré toutes ces potentialités en matière d'économie circulaire, l'Algérie peine à dépasser le cadre sanitaire et hygiénique, ratant d'importantes opportunités économiques. Le verrouillage qui entretient la rente est le même que celui qui bloque et empêche l'économie circulaire, les chiffres parlent d'eux-mêmes. D'un côté on parvient à collecter 80 à 90 % de ses déchets urbains de l'autre on n'en valorise que 10 %. Au-delà du simple écart statistique, cette sous-valorisation révèle des obstacles structurels

On touche ici à un paradoxe d'un côté l'économie circulaire à besoin de nouvelles structures de gouvernance pour émerger, tout en étant elle-même porteuse des germes de cette transformation. Ses exigences de coordination multi-acteurs, de proximité territoriale et de collaboration intersectorielle appellent de nouvelles formes de gouvernance participative, capables de dépasser les logiques centralisées héritées du modèle rentier. Cette co-évolution entre modèle économique et cadre institutionnel nécessite une compréhension fine des mécanismes de déverrouillage systémique.

5.1 L'Économie circulaire et La Gouvernance, Influence bidirectionnelle :

Dans les pays rentiers comme l'Algérie, la gouvernance est à la fois la clé et le verrou d'une croissance durable. Le dilemme de l'œuf et de la poule se révèle pertinent dans un contexte de verrouillage institutionnel lié à la rente. Faut-il démanteler ces verrous par une réforme de la gouvernance pour permettre à l'économie circulaire de s'établir, ou l'EC peut-il, par son émergence, générer une dynamique suffisamment puissante pour transformer la gouvernance ? Les recherches récentes mettent en lumière une dynamique de co-évolution institutionnelle, où EC et gouvernance s'influencent mutuellement via une adaptation continue(Jouni Korhonen et all, 2018),(Kaplan, 2022).

Cette relation bidirectionnelle forme une boucle en deux sens dialectiques : l'EC requiert une gouvernance adaptée pour coordonner acteurs publics, privés et territoriaux, tandis que ses pratiques (recyclage, symbioses industrielles) poussent à des réformes institutionnelles, comme la création d'agences dédiées(Korhonen et al., 2018). La gouvernance territoriale résout les freins (économiques, techniques, relationnels) aux symbioses, en promouvant l'apprentissage collectif, kaplan(2022) illustre cela via une "tension dialectique" entre économie et environnement, en UE, elle mène à un modèle bottom-up multiniveaux ; en Chine, à un top-Down fragmenté avec pilotes locaux. Pour l'Algérie, pourrait initier le processus, en commençant par des réformes conscientes des acteurs plutôt que par des chocs exogènes.

5.2 La Perspective multi- Niveaux comme Gris D'analyse pour Un Changement pour L'économie algérienne

L'application du cadre MLP à la transition de l'économie rentière algérienne vers un modèle circulaire et diversifié met en évidence les interactions dynamiques entre les trois niveaux analytiques et identifie les fenêtres d'opportunité susceptibles de faciliter cette transformation structurelle. La Figure 1 illustre cette dynamique entre les trois niveaux à savoir :

5.2.1 Le Paysage sociotechnique :Des Pressions multidimensionnelles (Niveau Macro)

Constitue le contexte exogène qui exerce des pressions croissantes sur le régime rentier algérien. Ces pressions se manifestent à travers plusieurs dimensions interconnectées :

- ✓ Sur le plan géopolitique et énergétique un changement du contexte, le paysage est marqué par une transformation radicale des marchés des hydrocarbures, d'un côté la démocratisation de l'extraction des hydrocarbures non conventionnels (gaz de schiste) que nous pouvons qualifier de chocs technologiques, fait émerger de nouveaux exportateurs comme les États-Unis ou d'anciens pays importateurs devient nettement exportateurs. Ce qui a inondé le marché, banalisé l'offre créant ainsi une surabondance. De l'autre coté la transition énergétique globale accélère le déclin de la demande pour les énergies fossiles, avec l'essor des technologies propres (solaire, éolien, batteries) ce qui a redessiné la carte de la demande globale et fait chuter les prix. Dans ce contexte géopolitique, l'Algérie voit sa politique du matelas de réserves de change menacées, les réserves ne suffisent plus (16 mois d'importations à l'heur actuel selon certaines études) (Coface, s. d.)
- ✓ Sur le plan climatique et environnemental, les pressions écologiques s'intensifient : épuisement progressif des réserves des hydrocarbures, dégradation environnementale, et surtout, engagement international de l'Algérie dans les accords climatiques (accord de paris, COP) qui imposent des trajectoires de décarbonation contraignantes.
- ✓ Sur le plan normatif et commercial, la pression internationale s'exerce via des mécanismes contraignants ou la pression internationale accélère cette transition(Kern et al., 2020), via des mécanismes et pratiques a l'exemple de l'UE qui intégrant des clauses EC exécutoires dans ses accords commerciaux ; L'UE se dirige même vers un "mécanisme d'ajustement carbone aux frontières" (MACF) une taxe imposer à la Frontier pour des produits juger trop polluant, ce qui pénalise surtout les pays en développement ; des barrières non tarifaires et exigences techniques (écoconception, taux de recyclabilité minimal)
- ✓ La diplomatie économique et la conditionnalité de l'aide : Les programmes de coopération internationale (à l'instar de SWITCH-Med) dépassent aujourd'hui le simple soutien financier. Ils opèrent comme de véritables leviers normatifs visant à aligner les réglementations des pays partenaires sur les standards européens. Parallèlement, les agendas fixés par les instances multilatérales (G7, G20) imposent de nouveaux paradigmes environnementaux qui finissent par s'imposer et orienter directement les politiques publiques nationales.
- ✓ Sur le plan financier, les bailleurs de fonds internationaux (tels que la Banque mondiale, la BEI ou la BAD) conditionnent leurs octrois de crédit au respect d'exigences environnementales et de circularité. Par conséquent, les économies qui peinent à se conformer à ces nouveaux standards voient leur accès aux capitaux internationaux se restreindre considérablement

Cette dynamique génère un effet de "verrouillage externe" qui réduit considérablement la marge de manœuvre de l'Algérie. Le pays se retrouve dans une situation où adopter l'économie circulaire n'est plus une option parmi d'autres, mais une condition nécessaire pour garantir son accès aux marchés (notamment européens), son attractivité pour les investissements et sa crédibilité dans les enceintes multilatérales. Cela transforme le dilemme en opportunité, ce qui oblige les gouvernements à accélérer leur transition.

5.2.2 Le Régime sociotechnique : Le Verrouillage Du Modèle Rentier (Niveau Méso)

Les contraintes exogènes émanant du paysage exercent une pression directe sur le régime sociotechnique (niveau méso). Dans le contexte algérien, ce régime incarne

l'archétype de l'État rentier. Il se caractérise par une forte centralisation étatique, une dépendance structurelle aux exportations d'hydrocarbures, ainsi que par une faible ouverture sur l'extérieur. Comme détaillé précédemment, ce verrouillage multidimensionnel engendre une profonde inertie systémique qui entrave l'émergence de modèles alternatifs, et ce, malgré l'intensification des pressions du paysage. Concrètement, les tentatives de réforme se heurtent à la résistance des acteurs établis et à un déficit de capacités institutionnelles. À titre de rappel, la prédominance historique du secteur extractif, l'orientation du système bancaire public vers les activités d'importation et les barrières bureaucratiques (notamment l'accès au foncier) constituent autant de verrous qui privent les initiatives d'économie circulaire des ressources nécessaires à leur déploiement.

5.2.3 Les Niches D'innovation : L'émergence D'alternatives Circulaires (Niveau Micro)

Dans la perspective multi-niveaux (MLP), les niches d'innovation ne se résument pas à de simples nouveautés technologiques , elles fonctionnent avant tout comme des espaces protégés dédiés à un processus continu d'accumulation de connaissances. C'est au sein de ces "laboratoires" que les acteurs locaux de l'économie circulaire (start-ups, porteurs de projets, associations) expérimentent et consolident leurs savoirs, qu'ils soient techniques, économiques ou réglementaires. Cet apprentissage multidimensionnel est fondamental, car il permet à ces alternatives émergentes de se stabiliser, de créer des réseaux, et de gagner la maturité nécessaire pour espérer, à terme, concurrencer ou transformer le régime rentier dominant. Dans le contexte algérien, plusieurs types de niches émergent progressivement :

- ✓ Les niches entrepreneuriales : avec la stratégie nationale de relance économique lancée par le gouvernement algérien depuis 2020. Celle-ci s'appuie sur deux piliers : le développement d'un écosystème de start-ups (objectif de 20 000 d'ici 2027) (Algeria Invest, s. d.-a) et la structuration de clusters industriels compétitifs. L'expansion des incubateurs est remarquable, selon l'ex-ministre de l'Économie de la connaissance, des Startups et des microentreprises expliquent, l'écosystème entrepreneurial algérien a vu plus de 7 800 startups inscrire sur la plateforme Startup. DZD soit une hausse de 228 % en deux ans. Parmi elles, 2 300 ont obtenu le label "Startup", leur donnant accès à d'importants avantages fiscaux, par ailleurs, 104 centres de développement de l'entrepreneuriat ont été créés à travers le pays, formant et accompagnant 1 770 microentreprises au cours de la dernière année (information datant du 21 juillet 2024)(Algeria Invest, s. d.-c) . Dont 70 % au sein des universités afin de transformer le savoir académique en projets économiques. Il s'agit en fait d'une sorte d'innovation de rupture qui répond aux ambitions d'investir dans des productions manufacturières sophistiquées. Toutefois il est impossible de fournir un chiffre précis du nombre de start-ups ou d'économie circulaire et verte faute de manque de statistiques officielles détaillées et actualisées, ni l'Office National des Statistiques (ONS), ni le Ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements, ni les agences d'appui à l'entrepreneuriat (ANSEJ actuellement l'ANADE, ANGEM) ne publient de statistiques ventilées par secteur. Les rapports disponibles portent généralement sur l'ensemble des PME et TPE, sans distinction sectorielle permettant d'isoler les entreprises vertes.
- ✓ Les niches de recherche : En plus de l'écosystème de start-ups et d'incubateurs qui sont, par définition, source d'innovations de rupture, un ensemble de décisions ministérielles stratégiques ont été récemment publiées dans le Journal officiel n° 71 du 28 octobre 2025 visant à restructurer et à réorienter les efforts de recherche scientifique en Algérie (Arrêtés portant création de réseaux thématiques de recherche

spécialisés, 2025). Ces décisions se concrétisent par la création de quatre réseaux thématiques de recherche spécialisés, placés sous la supervision de l'Agence Thématique de Recherche en Sciences et Technologies (ATRST), avec pour mission principale de fédérer les équipes de chercheurs, les universités et les laboratoires afin d'unifier leurs efforts autour d'axes de travail stratégiques et clairement définis, à savoir : Le réseau de recherche en économie circulaire (un appel aux compétences nationales pour sa mise en place avait déjà été publié en 2023 par ATRST)(ATRST, s. d.) ; le réseau sur les risques majeurs; le réseau sur la sécurité hydrique; le réseau sur l'hydrogène.

- ✓ Les niches territoriales : Sur le plan des investissements et de l'aménagement, un plan vise au renforcement des infrastructures et des capacités sur tout le territoire. Des pôles technologiques d'envergure, comme le cyber parc de Sidi-Abdallah et un futur cluster biotechnologique, sont développés pour attirer les investissements. Parallèlement, des dizaines de nouvelles zones industrielles et d'activités sont créées, à l'exemple des 10 zones à Constantine (87,3 hectares) (lapatrienews, 2025), des 13 nouvelles zones et 3 microzones pour start-ups à Oran (484 hectares) (Algeria Invest, s. d.-d).

✓ la Stratégie Nationale pour l'Environnement et le Développement Durable (SNEDD) 2018-2035(Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, 2002) : intègre les préoccupations économiques, sociales et environnementales dans un modèle économique repensé. Cette stratégie constitue le cadre de référence pour l'intégration progressive des principes de l'économie circulaire

✓ La Stratégie Nationale de Gestion Intégrée des Déchets à l'horizon 2035 (SNGID-2035) :(Environnement, s. d.) Quant à elle, elle vise une société "zéro déchet" et le développement de l'économie circulaire et verte. Ses objectifs incluent 30 % de recyclage des déchets ménagers et spéciaux, 50 % de valorisation des déchets inertes, la réduction de la production de déchets à moins de 1,1 kg/habitant/jour, la généralisation du tri sélectif à la source et l'élimination totale des décharges sauvages(Centre de Developpement des Energies Renouvelables CDER, s. d.).

✓ Le Plan National d'Action pour les Modes de Consommation et de Production Durables (MCPD). Il est l'aboutissement de l'engagement de l'Algérie dans le programme décennal sur les MCPD (adopté au sommet de Rio+20), soutenu par le programme européen SWITCHMED et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). Ce plan identifie 42 actions concrètes dans trois domaines prioritaires et constitue un instrument de mise en œuvre de la stratégie environnementale, interagissant avec les autres plans sectoriels.

Sur le plan institutionnel, des agences et institutions sont chargées de la promotion de l'économie circulaire et de la transition énergétique. L'Agence Nationale des Déchets (AND) joue un rôle central en encadrant les projets et en collaborant avec les universités. Fin 2023, le recensement des acteurs économiques du secteur faisait état de plus de 5 000 entreprises. Ces chiffres ont été communiqués par Amel Asma, directrice du développement de l'économie verte à l'AND, lors d'une journée d'étude sur l'économie circulaire et les changements climatiques (Radio Algérienne, s. d.). Cette agence développe également une plateforme numérique fonctionnant comme une bourse des déchets.

La promotion de l'économie circulaire implique une coordination étroite entre plusieurs ministères : le Ministère de l'Environnement et des Énergies renouvelables qui pilote la stratégie globale, le Ministère de l'Industrie qui développe les normes de production propre, et le Ministère de l'Intérieur qui assure la coordination avec les collectivités locales.

✓ Les niches partenariales : l'Algérie ne mène pas cette transition seule et s'appuie sur des collaborations internationales pour accélérer ses réformes. Le partenariat avec l'Union européenne est particulièrement significatif, via le programme d'Appui à l'Accord d'Association (P3A) et l'instrument TAIEX pour l'assistance technique(Ministère du Commerce & union euroupéen, nd) . Un soutien financier de plusieurs dizaines de millions d'euros est alloué spécifiquement à ce domaine (10 à 15 millions pour une feuille de route nationale ; 20 millions pour l'appui à la transition verte) (Legal Doctrine, s. d.),(ministér de l'industrie, s. d.). Des projets pilotes comme AIMWELL avec le programme des nations unies pour le développement (PNUD, s. d.) pour la valorisation énergétique des déchets à Constantine et Sétif illustrent également cette dynamique. Le Projet de Soutien aux TPME dans l'Économie circulaire (SENEC) dispose d'un budget de 5 millions d'euros (2023-2026) pour renforcer les capacités des très petites et moyennes entreprises dans l'adoption de modèles circulaires, pour le développement de modèles de gestion innovants de l'économie circulaire. Un projet dans le cadre de l'accord signé entre le ministère de l'Energie et des mines et la société allemande pour la coopération internationale(GIZ Algérie, s. d.).

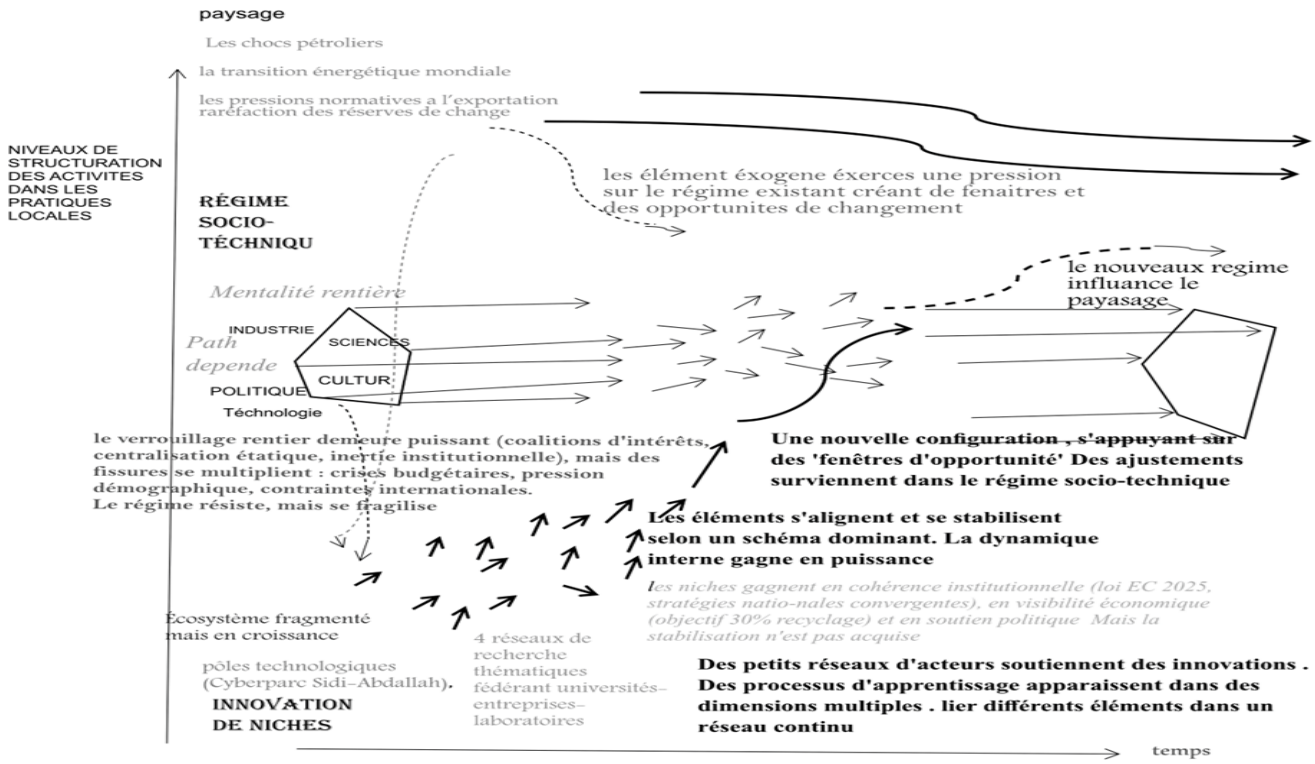
✓ Les niches de financement : Le financement est la clé de réussite de toute politique ambitieuse, la stratégie est soutenue par des mécanismes de financement robustes. L'Algérien Start Up Fund (ASF) est l'instrument principal pour l'innovation, avec une capacité d'investissement de 58 milliards de dinars pour soutenir les jeunes entreprises(Algeria Invest, s. d.-b). Le cadre réglementaire a été adapté pour créer des débouchés, notamment via la révision du Code des marchés publics qui réserve 20 % de la commande publique aux start-ups labellisées.

5.3 MLP et mécanismes de transition : fonctionnement en contexte algérien

Le processus de transition sociotechnique débute par une phase d'équilibre où le régime dominant maintient sa prédominance tandis que les niches demeurent marginales, jusqu'à ce que les pressions croissantes du paysage (crises climatiques, mutations réglementaires internationales, instabilités économiques) déstabilisent progressivement les structures établies. Cette déstabilisation crée un espace de vulnérabilité au sein du régime, qui se voit contraint de mobiliser davantage de ressources pour gérer des problèmes multidimensionnels. Simultanément, les niches gagnent en robustesse technologique et institutionnelle et accumulent des savoirs-faire, élargissent leurs réseaux d'acteurs et démontrent la viabilité d'une alternative au modèle dominant. C'est précisément cette convergence qui crée les conditions d'une ruptur et ouvre la possibilité d'une véritable transition systémique.

Pour le cas de l'économie Algérienne, ce schéma théorique trouve une illustration révélatrice : le régime rentier pétrolier demeure dominant, les niches circulaires se multiplient mais restent fragmentées, tandis que les pressions du paysage (volatilité des cours pétroliers, impératifs climatiques, transition énergétique mondiale) commencent à fissurer les fondements de l'économie linéaire nationale.

Figure 01 : Description du Processus De Transition Selon La MLP Adapter Aux Contexte De Transition De L'économie algérienne



Source : Adapté par nos soins d'après Geels et Schot (2002, p. 401)

6. Conclusion:

Notre travail n'avait pas pour ambition de démontrer les vertus de l'économie circulaire, la littérature scientifique il y a déjà consacré d'importants travaux notre questionnement était plus ciblé, déterminer si et comment l'économie circulaire peut constituer un levier de déverrouillage pour une économie structurellement verrouillé par la rente.

L'application du cadre MLP au cas algérien révèle un paradoxe structurel alors que l'économie circulaire repose précisément sur la création de synergie territoriale, de boucle de valeur localisée et d'écosystème productif interdépendant l'économie Algérienne demeure enduite dans un modèle qui a historiquement décourager toute forme de coordination horizontale et de valorisation locale des ressources

Notre analyse identifie trois dynamiques simultanés qui conditionnent la possibilité d'une transition : D'abord, l'émergence de niches d'innovation, réseaux thématiques de recherche, écosystèmes de start-ups, initiatives d'économie circulaire, témoigne d'une volonté de changement qui ne doit pas être sous-estimée, mais ces expérimentations restent fragiles sous-financé et insuffisamment protégé face aux logiques dominant du régime rentier

Ensuite le régime établi manifeste une remarquable capacité d'adaptation défensive à travers trois mécanismes identifiés par la littérature, à s'avoir le syndrome hollandais qui décourage l'investissement productif hors hydrocarbure ; La Path Dépendance oriente les infrastructures, les formations et les compétences vers le secteur énergétique ; les structures d'incitation (action foncier, crédit, marché public) favorisent les activités rentière. Ou toutes tentatives de diversification économique se heurte à des résistances.

Enfin, les pressions du paysage s'intensifient : épuisement des revenus pétroliers (16 mois de réserves de change), contraintes climatiques, nouvelles réglementations enivrement qui complique et désavantage les produits locaux à l'export. Ce verrouillage externe crée théoriquement une fenêtre d'opportunité, mais rien ne garantit qu'elle se traduise par une transformation systémique plutôt que par un simple ajustement de façade.

Contrairement au modèle rentier qui repose sur l'extraction centralisée et les dépendances verticales, l'économie circulaire s'appuie sur la coordination territoriale, la valorisation des ressources locales et les interdépendances productives horizontales – autant de mécanismes susceptibles de favoriser le déverrouillage.

Si cette capacité de déverrouillage n'a rien d'automatique, elle peut néanmoins être accélérer en mobilisant quelques leviers stratégiques clés :

Le premier levier stratégique consiste à faire entrer l'économie circulaire dans l'ère numérique, il est essentiel de dépasser la vision réductrice du simple recyclage « *end-of-pipe* » pour aller vers une « économie circulaire 3.0 ». L'intégration des technologies numériques (IA, blockchain, iot) devient aujourd'hui indispensable pour optimiser la valorisation des ressources et garantir la traçabilité des matières recyclées, une condition *sine qua* non pour accéder aux marchés étrangers. La stratégie nationale de transformation numérique (SNTN) de mai 2025 constitue, à cet égard, un cadre idéal pour ancrer cette convergence : le défi n'est plus seulement de recycler, mais de bâtir une véritable infrastructure de confiance numérique au service de la circularité

Le second levier consiste à bâtir un écosystème d'innovation viable. Cela exige un soutien ciblé aux start-ups de l'innovation environnementale, dont le dynamisme doit être alimenté par une collaboration renforcée entre universités et entreprises. Cet écosystème ne peut survivre sans un accès au capital ; le développement de mécanismes de finance verte est donc une condition non négociable pour dé-risquer l'investissement. Parallèlement, la puissance de la commande publique doit être réorientée : en imposant des critères de circularité dans ses marchés, l'État peut créer activement la demande et sécuriser un débouché vital pour ces nouveaux acteurs.

Le dernier levier, est structurel et institutionnel. Pour que l'économie circulaire quitte la marge, elle doit être intégrée au cœur des politiques industrielles nationales. Cette décision politique doit s'accompagner d'une réforme visant à améliorer la gouvernance et à réduire les lourdeurs bureaucratiques qui protègent le statu quo. C'est précisément dans ce cadre rénové qu'un enjeu décisif peut être adressé : l'intégration du secteur informel. Véritable moteur invisible du recyclage représentant jusqu'à 40 % du PIB, lui offrir un cadre formel et connecté permettrait de transformer une vulnérabilité sociale en un atout économique majeur et structuré.

Au terme de cette analyse, un constat s'impose : l'économie circulaire possède théoriquement les attributs nécessaires pour catalyser un déverrouillage du régime rentier. Les mécanismes identifiés pourraient progressivement affaiblir les logiques de rente dominantes. Mais cette capacité n'a rien d'automatique. La question centrale n'est plus de savoir si l'économie circulaire peut jouer ce rôle – notre analyse suggère que c'est possible, mais plutôt si les conditions politiques, institutionnelles et sociales permettront leur activation concrète.

7. Bibliographique:

- Aggeri.F, et al. (2023). *L'économie circulaire* (Éditions La Découverte).
- Ainas, Y., Ouarem, N., & Souam, S. (2012). Les hydrocarbures : Atout ou frein pour le développement de l'Algérie ? *Revue Tiers Monde*, *210*(2), 69. https://doi.org/10.3917/rtm.210.0069
- Alain, G. (2013, octobre). *ECONOMIE CIRCULAIRE : NOTIONS*. ADEME.
- Algeria Invest. (s. d.-a). *Création de 20 000 startups d'ici 2027 : Le gouver... | Algeria Invest*. Consulté 7 octobre 2025, à l'adresse https://algeriainvest.com/AlgeriaIC/public/fr/premium-news/creation-de-20-000-startups-dici-2027-le-gouvernement-affine-sa-strategie
- Algeria Invest. (s. d.-b). *Fonds algérien des startups : Signature d'une convention pour l'exploitation des fonds d'investissement des wilayas*. Consulté 7 octobre 2025, à l'adresse https://www.algeriainvest.com/fr/premium-news/algerian-start-up-fund-signing-of-an-agreement-for-provinces-investment-fund
- Algeria Invest. (s. d.-c). *Salescrap.online*. Consulté 7 octobre 2025, à l'adresse https://www.algeriainvest.com/fr/premium-news/lessor-des-startups-en-algerie-une-hausse-spectaculaire-de-228-en-deux-ans
- Algeria Invest. (s. d.-d). *Salescrap.online*. Consulté 7 octobre 2025, à l'adresse https://algeriainvest.com/fr/premium-news/foncier-industriel-a-oran-vers-la-creation-davantage-de-micro-zones-dactivites
- AND. (2022). *Rapport sur l'état de la gestions des déchets en algerie* (Exercice 2020). Ministère de l'Environnement, République Algérienne Démocratique et Populaire.
- ATRST. (s. d.). *Appel à Inscription au Réseau Thématique de Recherche «Economie Circulaire» – Agence Thématique de Recherche en Sciences et Technologie*. Appel à Inscription au Réseau Thématique de Recherche «Economie Circulaire». Consulté 19 novembre 2025, à l'adresse https://atrst.dz/appel-a-inscription-au-reseau-thematique-de-recherche/
- Bellal, S. (2009, mai 17). *Problématique des arrangements institutionnels dans la réflexion sur les politiques d'industrialisation—Cas de l'Algérie*. Problématique des arrangements institutionnels dans la réflexion sur les politiques d'industrialisation - cas de l'Algérie. https://shs.hal.science/halshs-00565833
- Benabdallah, Y. (2006). Croissance économique et dutch disease en Algérie. *Les cahiers du CREAD*, *22*(75), 9‑41. https://asjp.cerist.dz/en/article/9555
- Bernis, G. de. (1966). *Industries industrialisantes et contenu d'une politique d'intégration régionale*. https://doi.org/10.3406/ecoap.1966.2755
- Bhagwati, J. N. (1982). Directly Unproductive, Profit-Seeking (DUP) Activities. *Journal of Political Economy*, *90*(5), 988‑1002. https://doi.org/10.1086/261104
- BM. (2019). *Doing Business*. https://archive.doingbusiness.org/fr/data/exploretopics/starting-a-business
- Bouyacoub, A. (2012). Croissance économique et développement 1962-2012 : Quel bilan ? *Insaniyat / إنسانيات. Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales*, (57‑58), Article 57‑58. https://doi.org/10.4000/insaniyat.13761

- Buchanan, J. M. (2008). Rent Seeking and Profit Seeking. In R. D. Congleton, A. L. Hillman, & K. A. Konrad (Éds.), *40 Years of Research on Rent Seeking 1* (p. 55‑67). Springer Berlin Heidelberg. https://doi.org/10.1007/978-3-540-79182-9_3
- Calvo, G. A. (1998). Capital Flows and Capital-Market Crises : The Simple Economics of Sudden Stops. *Journal of Applied Economics*, *1*, 35-54. https://ideas.repec.org//a/cem/jaecon/v1y1998n1p35-54.html
- Centre de Developpement des Energies Renouvelables CDER. (s. d.). Un nouveau plan d'action pour l'amélioration de la gestion des déchets – Portail algérien. *un nouveau plan d'action pour l'amélioration de la gestion des déchets*. Consulté 6 octobre 2025, à l'adresse https://portail.cder.dz/2023/12/24/environnement-un-nouveau-plan-daction-pour-lamelioration-de-la-gestion-des-dechets/
- Coface. (s. d.). *Algérie : Fiche pays, Analyse économique des risques*. Coface. Consulté 16 septembre 2025, à l'adresse https://www.coface.com/fr/actualites-economie-conseils-d-experts/tableau-de-bord-des-risques-economiques/fiches-risques-pays/algerie
- Corden, W. M., & Neary, J. P. (1982). Booming Sector and De-Industrialisation in a Small Open Economy. *The Economic Journal*, *92*(368), 825. https://doi.org/10.2307/2232670
- Correspondant au 28 octobre 2025, Journal Officiel n° 71 (2025).
- David, P. A. (1985). Clio and the Economics of QWERTY. *The American Economic Review*, *75*(2), 332‑337. JSTOR. http://www.jstor.org/stable/1805621
- *Environnement : Un nouveau plan d'action pour l'amélioration de la gestion des déchets – Portail algérien*. (s. d.). Consulté 5 octobre 2025, à l'adresse https://portail.cder.dz/2023/12/24/environnement-un-nouveau-plan-daction-pour-lamelioration-de-la-gestion-des-dechets/
- Gasmi, F., & Laourari, I. (2017). Has Algeria Suffered from the Dutch Disease? Evidence from 1960-2016 Data. *Revue d'économie Politique*, *127*(6), 1029‑1058. https://doi.org/10.3917/redp.276.1029
- Geels, F. W., & Schot, J. (2007). Typology of sociotechnical transition pathways. *Research Policy*, *36*(3), 399‑417. https://doi.org/10.1016/j.respol.2007.01.003
- *GIZ Algérie*. (s. d.). Consulté 5 octobre 2025, à l'adresse https://www.wtcalgeria.com/algest/docs/ALGEST-2024/1/Projet%20SENEC%20(soutien%20aux%20TPME%20dans%20l%E2%80%99%C3%A9conomie%20circulaire).pdf
- *Global Competitiveness Report 2019 | World Economic Forum*. (s. d.). Consulté 15 septembre 2025, à l'adresse https://www.weforum.org/publications/how-to-end-a-decade-of-lost-productivity-growth/
- *Global Innovation Index 2024*. (s. d.). Consulté 15 septembre 2025, à l'adresse https://www.wipo.int/web-publications/global-innovation-index-2024/index.html
- Gregory, R. g. (1976). Some Implications of the Growth of the Mineral Sector. *Australian Journal of Agricultural Economics*, *20*(2), 71‑91. https://doi.org/10.1111/j.1467-8489.1976.tb00178.x
- Jouni Korhonen , et all. (2018). Circular Economy : The Concept and its Limitations. *Ecological Economics*, *143*, 37‑46. https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2017.06.041
- Kaplan, Y. (2022). How to achieve an institutional change towards circular economy? A comparative case study on the EU and China. *Globalizations*, *19*(8), 1346‑1363. https://doi.org/10.1080/14747731.2022.2068235
- Karl, T. L. (1997). *The paradox of plenty : Oil booms and petro-states*. University of California Press. https://hdl.handle.net/2027/heb31620.0001.001
- Kern, F., Sharp, H., & Hachmann, S. (2020). Governing the second deep transition towards a circular economy : How rules emerge, align and diffuse. *Environmental Innovation and Societal Transitions*, *37*, 171‑186. https://doi.org/10.1016/j.eist.2020.08.008

- Korhonen, J., Honkasalo, A., & Seppälä, J. (2018). Circular Economy : The Concept and its Limitations. *Ecological Economics*, *143*, 37‑46. https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2017.06.041
- lapatrienews. (2025, mars 26). Constantine : Dix zones d'activités industrielles aménagées. *La patrie news*. https://lapatrienews.dz/constantine-dix-zones-dactivites-industrielles-amenagees/
- Legal Doctrine. (s. d.). *Économie circulaire Algérie : L'Union européenne contribue à 15 M d'euros.* Consulté 6 octobre 2025, à l'adresse https://legal-doctrine.com/edition/economie-circulaire-algerie
- Manel, A., & Driouche, E. D. M. (2020). *Chocs pétroliers et risques cycliques d'un syndrome hollandais en Algérie : Etude économétrique*. https://dspace.univ-sba.dz/handle/123456789/628
- ministér de l'industrie. (s. d.). *La signature d'une convention portant la réalisation d'un projet de coopération, baptisé « Programme d'appui à la transition de l'Algérie vers une économie verte et circulaire » – Ministère de l'industrie*. Consulté 6 octobre 2025, à l'adresse https://www.industrie.gov.dz/fr/la-signature-dune-convention-portant-la-realisation-dun-projet-de-cooperation-baptise-programme-dappui-a-la-transition-de-lalgerie-vers-une-economie-verte-e/
- Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement. (2002). *La Stratégie Nationale pour l'Environnement et le Développement Durable (SNEDD)* [Plan National d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable]. Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement.
- Ministère du Commerce & union euroupéen. (nd). *Programme d'Appui à l'Accord d'Association (P3A)*.
- Ntsondé, J., & Aggeri, F. (2022). L'économie circulaire comme utopie rationnelle. De la fiction à sa performation. *Revue française de gestion*, *N° 304*(3), 43‑63. Cairn.info. https://doi.org/10.3166/rfg.304.43-64
- Ouchene, B., & Moroncini, A. (2018). De l'économie socialiste à l'économie de marché : L'Algérie face à ses problèmes écologiques. *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, (18‑2), Article 18‑2. https://doi.org/10.4000/vertigo.22166
- Parlement européen. (2023, mai 24). *Économie circulaire : Définition, importance et bénéfices*. Thèmes | Parlement européen. https://www.europarl.europa.eu/topics/fr/article/20151201STO05603/economie-circulaire-definition-importance-et-benefices
- PNUD. (s. d.). *Atelier de Lancement du nouveau projet—Gestion Intégrée des déchets et Production d'Energie au niveau local en Algérie*. UNDP. Consulté 6 octobre 2025, à l'adresse https://www.undp.org/fr/algeria/actualites/atelier-de-lancement-du-nouveau-projet-gestion-integree-des-dechets-et-production-denergie-au-niveau-local-en-algerie
- Radio Algérienne. (s. d.). *Gestion des déchets ménagers : Plus de 5.000 entreprises recensées dans le domaine*. Consulté 6 octobre 2025, à l'adresse http://news.radioalgerie.dz/fr/node/39371
- Ricardo Hausmann, Ugo Panizza. (2003). On the determinants of Original Sin : An empirical investigation. *Journal of International Money and Finance*, *22*(7), 957‑990. https://doi.org/10.1016/j.jimonfin.2003.09.006
- Rihi, Y. (2024, janvier 1). *Transition(s) Juste(s) : Continuité ou rupture avec le paradigme du développement durable ?* https://shs.hal.science/halshs-04774255
- Salter, W. E. G. (1959). INTERNAL AND EXTERNAL BALANCE : THE ROLE OP PRICE AND EXPENDITURE EFFECTS. *Economic Record*, *35*(71), 226‑238. https://doi.org/10.1111/j.1475-4932.1959.tb00462.x
- Talahite, F. (2012). La rente et l'État rentier recouvrent-ils toute la réalité de l'Algérie d'aujourd'hui ? *Revue Tiers Monde*, *210*(2), 143‑160. https://doi.org/10.3917/rtm.210.0143
- transparency international. (2024, janvier 30). *Corruption Perceptions Index*. Transparency.org. https://www.transparency.org/en/cpi/2023
- W.Swan, T. (1960). ECONOMIC CONTROL IN A DEPENDENT ECONOMY. *Economic Record*, *36*(73). https://doi.org/10.1111/j.1475-4932.1960.tb00493.x